

ECB/2013/32

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2012-2013

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 16 septembre 2013

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 16 septembre 2013

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Recommandation de la Banque centrale européenne du 2 septembre 2013 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur du Banco de España (ECB/2013/32)



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 4 septembre 2013 (09.09)
(OR. en)**

13282/13

UEM 309

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	M. Mario DRAGHI, Président de la Banque centrale européenne
Date de réception:	4 septembre 2013
Destinataire:	Monsieur Uwe CORSEPIUS, Secrétaire général du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Recommandation de la Banque centrale européenne du 2 septembre 2013 au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur du Banco de España (ECB/2013/32)

Les délégations trouveront ci-joint la Recommandation de la Banque centrale européenne ECB/2013/32.

p.j.: ECB/2013/32



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE
EUROSYSTEME

RECOMMANDATION DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

du 2 septembre 2013

**au Conseil de l'Union européenne concernant la désignation du commissaire aux comptes extérieur
du Banco de España**

(ECB/2013/32)

LE CONSEIL DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE,

vu les statuts du Système européen de banques centrales et de la Banque centrale européenne, et notamment leur article 27.1,

considérant ce qui suit :

- (1) Les comptes de la Banque centrale européenne (BCE) et des banques centrales nationales des États membres dont la monnaie est l'euro sont vérifiés par des commissaires aux comptes extérieurs indépendants désignés sur recommandation du conseil des gouverneurs de la BCE et agréés par le Conseil de l'Union européenne.
- (2) Le mandat du commissaire aux comptes extérieur actuel du Banco de España est arrivé à expiration suite à la vérification des comptes de l'exercice 2012. Il est donc nécessaire de désigner un commissaire aux comptes extérieur à compter de l'exercice 2013.
- (3) Le Banco de España a sélectionné KPMG Auditores, S.L. en tant que commissaire aux comptes extérieur pour les exercices 2013 à 2017,

A ARRÊTÉ LA PRÉSENTE RECOMMANDATION :

ECB-PUBLIC

Il est recommandé de désigner KPMG Auditores, S.L. en tant que commissaire aux comptes extérieur du Banco de España pour les exercices 2013 à 2017.

Fait à Francfort-sur-le-Main, le 2 septembre 2013.

Le président de la BCE

Mario DRAGHI